

La méthodologie de l'analyse sectorielle à la lumière de l'approche évolutionniste : de la pertinence théorique à son application dans le secteur pétrochimique algérien.

RAMDANI Lotfi & Pr. SLAIMI Ahmed

Département des sciences économiques -Université BADJI Mokhtar Annaba

Résumé

L'analyse sectorielle présente, aujourd'hui, une pratique largement répandue, utilisée comme instrument d'aide à la décision. A travers les courants de l'économie industrielle, relatifs aux méthodes de réalisation de l'étude sectorielle, l'approche évolutionniste semble être la plus probante. Celle – ci conçoit un modèle qui prévoit un ensemble de mécanismes de sélection appelé (régime de concurrence), dans lequel les champs d'étude (conditions de base, concurrence, structures, comportements et performances) seront mis en interaction permanente. L'article a pour but de valider la pertinence théorique de cette méthodologie, pour tenter sa mise en application sur le secteur pétrochimique en Algérie.

Mots clés : *Méthodologie d'analyse sectorielle, approche évolutionniste, régime de concurrence, secteur algérien de la pétrochimie.*

Abstract

The sectoral analysis today, introduces a practice widely prevalent, used as a tool for decision support. Through the currents of the industrial economy, relating to the sector study methods, the evolutionary approach seems to be the most conclusive. This one develops a model that provides a set of mechanisms of selection (competition regime), in which the fields of study (basic conditions, competition, structures, behaviors and performance) will be put in permanent interaction. The article aims to validate the theoretical relevance of this methodology, to try its application on the petrochemical sector in Algeria.

Keywords: *Sectoral analysis methodology, evolutionary approach, competition regime, Algerian petrochemical sector.*

ملخص

يعتبر التحليل القطاعي اليوم من الممارسات الأكثر استعمالاً كأداة لاتخاذ القرارات، و من خلال دراسة التيارات الفكرية للاقتصاد الصناعي، لاسيما المتعلقة باليات القيام □□□□□□ قطاعية، تعد المقاربة التطورية الأكثر إقناعاً، حيث أنها تصورت نموذجاً يتألف من جملة ميكانيزمات للانتقاء (أو ما يسمى بنظام المنافسة)، هذا الأخير يتحدد من خلال تفاعل دائم بين حقول الدراسة (الشروط القاعدية، المنافسة، الهياكل، سلوك الأعوان و الأداء). يهدف هذا المقال إلى إثبات سداد منهجية التحليل المتبعة، من الناحية النظرية، لمحاولة تطبيقها لدراسة قطاع البتر وكيمياء في الجزائر.

الكلمات المفتاحية: *منهجية التحليل القطاعي، المقاربة التطورية، نظام المنافسة، قطاع البتر وكيمياء الجزائري.*

Introduction

L'analyse sectorielle consiste à étudier les caractéristiques économiques et concurrentielles d'un secteur économique ou d'une branche ⁽¹⁾. La littérature de l'économie industrielle nous enseigne la vivacité du débat sur les façons d'aborder une analyse sectorielle.

L'approche évolutionniste semble apporter un nouvel élément, relatif à l'évolution et la dynamique industrielle, à travers le rôle que joue la technologie comme; facteur d'avantage concurrentiel ainsi que l'hétérogénéité des acteurs et leurs jeux concurrentiels. Cette optique conçoit un système de sélection refusant toute firme ayant tendance à s'affaiblir. On appelle *régime de concurrence* l'articulation entre quatre champs (les conditions de base, la concurrence, les stratégies et les performances). L'objet de l'analyse sectorielle est d'identifier les contenus des quatre champs et d'analyser les rapports existants entre ceux – ci, cela représente une stabilisation temporelle de l'organisation de l'industrie ⁽²⁾.

En quoi consiste une étude de secteur et quelle est l'utilité de son application? Quels sont les nouveaux apports de l'approche évolutionniste, concernant la dynamique industrielle? À quel point, cette vision est-elle efficace pour résoudre les problèmes de dysfonctionnements des secteurs? Peut-on accorder des vertus positifs à son application, pour généraliser l'analyser à des secteurs d'activité en Algérie?

Pour répondre aux questionnements ci-dessus, cet article, s'attellera à présenter le niveau d'étude dans lequel s'effectue l'analyse sectorielle, puis montrera la place qu'elle occupe parmi les différentes approches de l'économie industrielle. Le travail se bornera à rappeler certains acquis de l'approche évolutionniste, pour

aboutir à l'affirmation de la pertinence de la démarche ainsi que sa recevabilité pour être mise en application en Algérie, tout en présentant quelques exemples (engagés dans la même démarche) d'études réussies à travers le monde.

1. L'analyse méso - économique comme champ intermédiaire d'étude.

La spécificité de l'approche méso – économique est de chercher à identifier des niveaux de cohérences intermédiaires qui dépassent la micro – économie de la firme sans la faire disparaître dans le modèle agrégé de la macro – économie. Brandt définit un méso – système : *« notion qui met davantage l'accent d'une part sur les modalités d'organisation de l'ensemble des relations marchandes et non marchandes entre les agents et sur le fait que le méso – système est l'espace stratégique dans lequel s'affirment et se confrontent les stratégies des acteurs »* ⁽³⁾.

L'analyse au niveau du secteur trouve sa pertinence, le fait qu'elle est fondée sur une étude auprès d'un collectif des firmes en concurrence. Ce champ d'étude apparaît différent de celui proposé par la microéconomie, mais aussi à celui proposé par la macroéconomie, que ce soit par ses hypothèses ou par ses outils. Cela peut aussi être appuyé par les travaux d'Humbert, qui illustre l'idée que l'articulation des dynamiques endogènes et des contraintes - opportunités externes constitue le moteur de développement industriel ⁽⁴⁾. Ces formules insistent sur l'existence d'un niveau intermédiaire entre micro et macro à la fois finalisé et cohérent. En effet, les interactions entre les différents acteurs renvoient explicitement à une dimension d'organisation. L'importance de ces aspects d'organisation et de structuration intermédiaires, entre la firme et l'agrégat

national, fonde la légitimité de l'approche méso – économique.

Pour Perroux ⁽⁵⁾, la méso – économie assure la continuité entre les différents niveaux d'analyse. L'approche méso – économique est donc celle des évolutions et des structures des systèmes industriels. Elle constitue un cadre d'analyse générique qui a trouvé ses principales applications dans le domaine de l'économie industrielle et en économie de développement ⁽⁶⁾.

Entre List et Rostow, l'approche méso – économique trouve sa place pour expliciter les phénomènes des deux niveaux (micro et macro) et fait apparaître le lien existant entre ceux – ci et l'influence exercée.

Cette approche est centrée sur un niveau intermédiaire et intègre dans un même cadre l'organisation externe de la firme, résultant des interrelations de complémentarité et de concurrence avec les autres acteurs industriels, et son organisation interne. La réponse ne peut ainsi venir ni de la micro – économie ni de la macro – économie, « *la reconnaissance de l'existence d'organisations ayant un effet significatif sur leur environnement et donc sur le réseau informationnel, conduit nécessairement à une remise en cause de l'habituel clivage entre micro et macro – économie* » ⁽⁷⁾.

2. L'analyse sectorielle dans les courants de l'économie industrielle : un panorama rétrospectif.

C'est dans la théorie économique qu'on ira chercher la plupart des concepts et des enchaînements théoriques utiles à la réalisation d'études de secteurs. A l'intérieur de la théorie économique, c'est plus précisément au sein de l'économie industrielle que la méthodologie des études de secteurs va puiser l'essentiel de son inspiration ⁽⁸⁾.

Une définition relativement neutre a été proposée par J. Bain ⁽⁹⁾, l'un des fondateurs de la discipline. Selon lui, « *l'économie industrielle est l'étude de l'organisation et du fonctionnement du secteur des entreprises dans une économie capitaliste* ». Il va de soi que la méthodologie d'étude des secteurs doit beaucoup à l'économie industrielle.

2.1. Le paradigme (Structures – Comportements - Performances), « S-C-P »

On a coutume de considérer que l'économie industrielle prend son véritable envol avec les travaux de Mason ⁽¹⁰⁾. La méthode de Mason consiste dans la réalisation de monographies sectorielles destinées à rassembler statistiquement les marchés existants.

Une telle approche a été juste après critiquée par J.Bain, 1956 ⁽¹¹⁾, le modèle a éclairé les modalités de l'influence des structures sur les comportements et puis sur les performances des firmes, en développant l'étude de degré de concentration, de la différenciation des produits et des conditions d'entrée dans le secteur ⁽¹²⁾.

Les analyses de Bain ont bénéficié d'approfondissements successifs, notamment ceux du manuel de Scherer ⁽¹³⁾. Ce dernier, y présente le paradigme S-C-P comme une chaîne de causalités, explicative du fonctionnement des marchés. Les Performances d'un secteur résultent du comportement des acteurs économiques sur des points tels que les politiques tarifaires, les compromis entre concurrents, le degré d'engagement dans la R&D...

Ces comportements dépendent eux-mêmes étroitement des caractéristiques des structures du secteur. Enfin, les structures sont déterminées par un ensemble de conditions de base :

technologie, caractéristiques des produits, préférences des consommateurs... L'ensemble de ces relations est représenté dans le schéma ci-dessous, emprunté à **Scherer (1970)**.

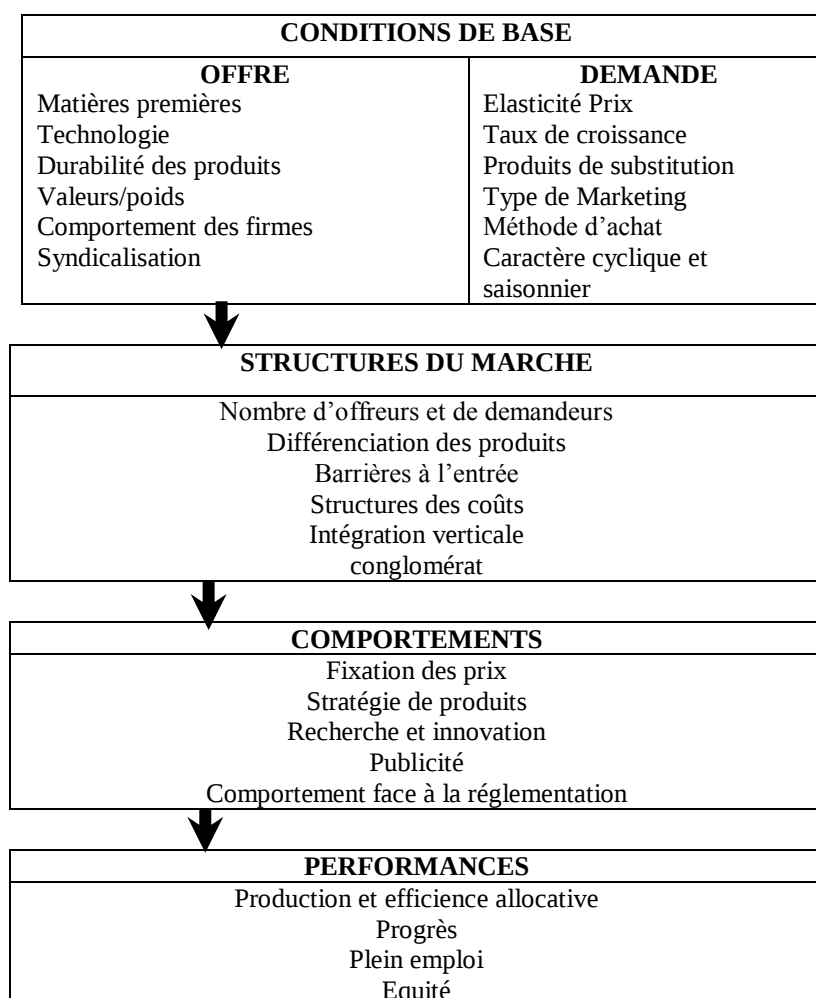
A partir de Bain, le paradigme S-C-P va prendre une franche avancée normative. Il s'agit d'étudier les structures de marché

2.2 La Nouvelle Économie Industrielle- (NEI)

Cette approche contemporaine est née de l'insatisfaction des fondements théoriques structuralistes, en renouant avec la tradition ouverte par Cournot, Hotelling ⁽¹⁴⁾, Chamberlin... Avec la nouvelle économie industrielle (NEI), le

réelles et de repérer les écarts par rapport à la norme constituée par la situation de concurrence parfaite. Ainsi, les performances sont évaluées par comparaison des résultats sur le plan d'efficacité de fonctionnement de marché avec les idéaux « *first best* ».

centre d'intérêt se déplace des « structures » vers les « comportements ». C'est ainsi le maillon le plus faible de l'approche structuraliste qui est mis au premier plan. Les structures perdent de leur indétermination ; elles sont désormais endogénéisées ⁽¹⁵⁾.



Scherer. F. M, (1970) « *Industrial Pricing: Theory and Evidence* », Rand McNally College Pub Co.

Ainsi, au lieu de partir d'une structure de marché donnée et de montrer comment certains comportements de concurrence imparfaite conduisent à des performances spécifiques, l'endogénéisation consiste plutôt à déduire cette structure à partir d'une part des conditions de base relatives à la technologie, à la diversité des préférences, à la taille du marché, et d'autre part, des comportements d'agents rationnels qui anticipent les conséquences de leurs décisions ⁽¹⁶⁾.

La (NEI) a, incontestablement, pour mérite d'attirer l'attention sur les stratégies des entreprises, parent pauvre de l'approche structuraliste. Elle a développé un certain nombre d'outils et de concepts permettant de rendre compte de la complexité des situations d'oligopoles, complexité qui avait été très nettement sous – estimée par l'approche structuraliste. Elle souligne le pouvoir de manipulation dont jouissent les entreprises pour créer un environnement à leur avantage ⁽¹⁷⁾.

Toutefois, la boîte à outils semble être chargée d'un grand nombre d'instruments dont l'usage pratique est loin d'être évident. Les modèles proposés reflètent la complexité de l'objet étudié, tel que la contrainte de modélisation généralisée qui est confrontée à une multitude de cas extrêmement hétérogènes, à étudier. Ainsi, comme le note Encaoua ⁽¹⁸⁾, le résultat est qu'il est extrêmement difficile, lorsqu'on est confronté à l'étude d'une situation réelle, de repérer quels modèles pourraient venir éclairer de ses conclusions le cas particulier à traiter.

3. L'approche évolutionniste, un apport systémique et dynamique.

La tentation évolutionniste est récurrente dans l'analyse économique et a concerné des auteurs aussi différents que Marx, Marshall, Hayek ⁽¹⁹⁾ ou Veblen ⁽²⁰⁾.

Toutefois, ce n'est qu'avec l'ouvrage de Nelson et Winter (1982) ⁽²¹⁾ que l'évolutionnisme s'affiche comme le fondement d'une théorie économique cohérente.

L'approche évolutionniste analyse la dynamique de systèmes économiques, tel un secteur, comme résultant de la dialectique entre des forces de **mutation** et des forces de **sélection**. Les entreprises hétérogènes, en concurrence, disposent d'une inégale capacité à tirer profit des ressources que leur offre l'environnement et à construire, par la transformation de ces ressources, une offre répondant le plus efficacement possible à la demande des utilisateurs ⁽²²⁾.

3.1. Origines et fondements de l'analyse évolutionniste

Dans la théorie évolutionniste, l'hétérogénéité dans l'usage des ressources est interprétée à partir d'une conception de l'activité de production qui s'écarte sensiblement de l'approche standard néoclassique. L'hétérogénéité des compétences, associée à la diversité des représentations relatives aux menaces et opportunités portées par l'environnement, engendre une certaine variété des comportements et de l'offre proposée par les entreprises en concurrence.

Dans les modèles évolutionnistes les plus simples, cette hétérogénéité s'incarne dans une inégale maîtrise de la technologie, pouvant se traduire par des différentiels de productivité ou de performance des produits offerts. Ces comportements hétérogènes sont soumis au mécanisme de sélection associé au jeu de la concurrence.

Les entreprises les plus performantes – ou tout du moins celles qui ont mis en œuvre des comportements pertinents par rapport à l'état de l'environnement – enregistrent les meilleurs résultats et

tendent à se développer. Les autres voient leur part de marché se contracter et les moins compétitives peuvent se trouver contraintes de quitter le marché.

Ce mécanisme de sélection tend à faire disparaître l'hétérogénéité initiale. Celle-ci est cependant recrée en permanence par l'effort d'adaptation engagé par les firmes en place et par l'entrée de nouveaux concurrents. L'adaptation s'opère par des processus d'apprentissage qui autorisent le développement des compétences de l'entreprise et favorisent la capacité à mettre en œuvre de nouveaux comportements.

Ces processus d'apprentissage sont alimentés par l'expérience accumulée dans le cours de l'activité, par la séquence des réussites et des échecs vécus par chaque firme, par la spécificité des procédures de recherche qu'elle met en œuvre.

Cette présentation, très simplifiée, de la manière dont l'approche évolutionniste conçoit la dynamique des secteurs permet de localiser les deux points analytiques considérés par les tenants de cette approche comme les plus importants pour comprendre les dynamiques sectorielles et autour desquels se sont concentrés les travaux ⁽²³⁾ : les processus microéconomiques d'apprentissage, et les mécanismes d'interaction qui fondent les processus de sélection parmi des firmes hétérogènes.

On tient à mentionner que les auteurs évolutionnistes se sont beaucoup plus intéressés aux conditions d'apprentissage qu'aux mécanismes de sélection ⁽²⁴⁾.

L'étude des processus d'apprentissage consiste à tenter de comprendre comment les firmes repoussent les limites de leur savoir-faire (des mécanismes cognitifs complexes), pour être en mesure de mettre en place de nouveaux comportements

susceptibles d'améliorer la compétitivité de leur offre.

Les modalités de l'apprentissage déterminent, à la fois, à quelle vitesse et dans quelles directions se développent les compétences de chaque entreprise et se déploie sa trajectoire technologique.

L'analyse des mécanismes de sélection porte sur les déterminants du caractère plus ou moins sélectif de l'environnement sectoriel, mais aussi sur l'identification des critères sur lesquels s'opère la sélection et des mécanismes par lesquels ces critères s'imposent aux firmes.

De manière très générale, le mécanisme de sélection retenu dans les modèles évolutionnistes peut s'exprimer à travers la formule suivante ⁽²⁵⁾:

$$\dot{Y}f_i = A.(E_i - \bar{E}).f_i$$

Où f_i est la part de marché de la firme i , $\dot{Y}f_i$ sa variation, E_i son niveau de compétitivité et $\bar{E}$ le niveau moyen de compétitivité des firmes du secteur pondéré par les parts de marché.

Le coefficient A exprime la vigueur du mécanisme de sélection, autrement dit l'intensité de la concurrence, en définissant dans quelle mesure les écarts de productivité s'inscrivent dans la différenciation des parts de marché.

3.2. La démarche préconisée pour la réalisation d'une étude de secteur

Un secteur constitue un système dynamique ouvert. Il est composé d'éléments qui entrent en interaction mutuelle et avec les différentes composantes de leur environnement. Ainsi, chaque aspect de l'organisation du secteur est la résultante à la fois de l'influence directe des acteurs et des données exogènes de l'environnement, mais aussi des interactions intervenant entre tous ces éléments.

Cette dimension systémique du fonctionnement des secteurs rend leur

étude malaisée. Donc, face à cette contrainte, l'adoption d'un plan rigoureux de réalisation de l'étude constitue un garde – fou important, source d'approfondissement de l'analyse et de productivité dans sa réalisation ⁽²⁶⁾.

D'après Moati, le plan de réalisation de l'étude doit présenter deux qualités étroitement complémentaires : une portée heuristique et un levier de productivité.

Etablir un plan pour étudier un secteur est un travail laborieux, qui doit être recherché dans une vision du monde, que nous livre la théorie économique et, en particulier, la théorie de l'économie industrielle.

a- La démarche dite « Archaique »

Très influencées par l'approche micro – économique traditionnelle, de nombreuses études de secteurs ont été construites par le passé autour d'un plan en deux parties de type :

- 1-La demande Ou encore 1- Le marché
- 2- L'offre 2- Les entreprises

Ce que les économistes reprochaient à ce modèle, tenait au fait que la portée heuristique était minimale et donc l'étude risquait de ne pas dépasser le stade du produit documentaire.

En effet, les deux parties sont tellement générales qu'elles n'entretiennent que peu de relations directes.

b- Le Triptyque « S-C-P »

L'approche structuraliste propose un plan qui s'articule autour des termes du triptyque S-C-P et débouche ainsi sur un plan en trois parties ⁽²⁷⁾ :

- 1- Les structures
- 2- Les comportements
- 3- Les performances.

Comme on l'a présenté un peu plus haut (voir le schéma de Scherer 1970) la première partie est scindée en deux éléments distinguant « Les conditions de base » des « Structures ». L'intérêt de ce

plan est sa grande portée heuristique qu'il doit à son ancrage dans une approche théorique étoffée. Chacune des parties jouit d'un contenu analytique bien défini, et leur articulation correspond au déroulement d'une analyse. Autrement dit l'output de chaque partie est un input essentiel de la partie suivante.

Ainsi, l'analyse des conditions de base dans la première partie doit permettre d'aider à la compréhension des structures, des comportements et des performances. L'étude des structures doit déboucher sur un certain nombre d'attentes en matière de comportements et de performances. De même, l'analyse des comportements devra éclairer celle des performances ⁽²⁸⁾.

En dépit de ses qualités manifestes, l'approche évolutionniste souffre d'un certain nombre d'insuffisances. Tout d'abord, on peut lui reprocher qu'en suivant ce plan la qualité de l'analyse, qui dépend fondamentalement des représentations théoriques, risque d'avoir le réflexe déterministe qui mène à des visions un peu caricaturales de l'organisation des secteurs. En deuxième lieu, pour ce qui est relatif à l'importance des « rétroactions » - où *l'output de chaque partie est un input essentiel de la partie suivante* -, entre les différentes parties du plan, le déroulement linéaire de la démarche a beaucoup de difficulté à en rendre compte. Enfin, on reprochera le caractère statique de ce plan, où l'analyse se focalise essentiellement sur l'état du secteur et non pas sur son évolution dans le temps.

c- L'analyse structurelle ou systémique.

Dans les années (80), M. Porter ⁽²⁹⁾ proposait, pour guider les entreprises, de concevoir, au préalable, un diagnostic de leur environnement concurrentiel ainsi que de la nature de la stratégie de compétitivité adoptée.

Porter s'est inspiré de la tradition structuraliste, il propose de procéder à l'analyse structuraliste des secteurs par l'étude des « **cinq forces** » qui commandent la concurrence au sein d'un secteur. Il propose donc un plan qui s'articule logiquement autour de ces cinq forces :

- 1 - La menace de nouveaux entrants ;
- 2 - L'intensité de la rivalité entre les concurrents existants ;
- 3 - La pression exercée par des produits de remplacement ;
- 4 - Le pouvoir de négociation des clients ;
- 5 - Le pouvoir de négociation des fournisseurs.

Ce plan ne se contente pas de traiter le secteur au sens strict mais accorde une importance considérable aux modalités de son insertion dans le système productif. Il encourage donc l'analyste à ne négliger aucun aspect de la dimension méso-économique de l'analyse sectorielle. Puis, le contenu de chacune des parties repose sur les acquis d'une littérature théorique et empirique considérable, ce qui en fait des outils d'analyse fiables et puissants.

Toutefois, cette proposition a ses propres lacunes. En premier, on peut reprocher à ce plan la primauté d'une finalité relative à la **pression concurrentielle**. Certes, cette dernière représente un élément crucial à la compréhension de la dynamique des secteurs, mais ne peut être la seule finalité, ni même le point d'ancrage principal de l'étude. Puis, l'ordre des cinq parties est indifférent (non heuristique). Le plan n'amène pas à dérouler une analyse progressive, animée par la dialectique déduction – observation, caractéristique de l'approche structuraliste ⁽³⁰⁾. L'ordre des éléments analysés doit être respecté et pas de façon indifférente.

Enfin, l'approche statique comparative, n'apporte aucun élément permettant de déboucher sur une perspective dynamique. En effet, le développement de l'analyse se fait, à l'intérieur de chaque partie, en corrélant la situation présente à des réflexions prospectives inhérentes aux éléments déterminants de chacune des forces concurrentielles. On assiste, dès lors, à plus de la statique comparative sur le secteur à différents horizons temporels, qu'à une véritable analyse dynamique recherchant les moteurs d'évolution et les processus d'ajustement.

d- La reformulation évolutionniste

L'approche évolutionniste, à la différence des approches précédentes, accorde une attention particulière à deux points essentiels : **l'hétérogénéité des stratégies des acteurs** (plutôt les entreprises en concurrence) ainsi que **le mécanisme de sélection à l'œuvre sur le marché**.

La nouvelle formulation, émanant de la vision évolutionniste, se différencie, par rapport aux apports traditionnels, en ce qui concerne les comportements des entreprises ; en soulignant que ces derniers sont orientés vers la recherche du profit maximum, où l'approche structuraliste ne vise que la manière de poursuivre cet objectif qui découle directement des conditions de base et des structures.

Le déterminisme puissant, à la base de cette conception de la fin et des moyens, a souvent conduit à négliger l'analyse du comportement des entreprises en tant que tel pour privilégier une approche déductive à partir de l'analyse des structures ⁽³¹⁾.

L'approche évolutionniste rend la liberté d'initiative à l'agent économique en le libérant d'un déterminisme uniformisateur, elle suggère au praticien d'accorder une grande importance à la

manière dont les entreprises déterminent leurs stratégies.

Cette perception de l'environnement est transformée en comportements, ayant comme contraintes les objectifs tracés, les compétences acquises ainsi que les modes d'organisation interne. On peut ainsi constater que cette conception nous mène à une certaine subjectivité, une diversité des objectifs et des moyens. Tout cela conduit nécessairement ainsi à l'hétérogénéité des entreprises en concurrence et leur mode d'action (les comportements).

d-1 La systématisation du régime de concurrence.

Après avoir adopté l'hétérogénéité des comportements des acteurs en concurrence sur un marché, les évolutionnistes élaborent le concept « *régime de concurrence* », qu'ils considèrent le responsable de la sélection dite naturelle sur le marché.

L'analyse du régime de concurrence est la partie pivot de l'étude de secteur, cet élément est l'opérateur de la sélection qui s'exerce sur le marché ⁽³²⁾. C'est en fonction de ses spécificités que sont évalués et sanctionnés les comportements mis en œuvre par les entreprises. Il constitue donc le chaînon liant les comportements aux caractéristiques structurelles du secteur, et les performances aux comportements.

Selon Genthon, Moati, Angelier ⁽³³⁾ et autres... le régime de concurrence se définit à partir de ses deux dimensions. La dimension « *Qualitative* » porte sur les modalités de la concurrence et les critères à partir desquels s'exerce la sélection. On peut grossièrement distinguer quatre modes de concurrence génériques : le prix, la différenciation horizontale, la différenciation verticale, la différenciation service. Les modalités de la concurrence

dictent aux entreprises dans quelles directions doivent être orientés leurs avantages compétitifs. Elles constituent donc le critère de la sélection naturelle. De cette notion de régime de concurrence, il découle que le mécanisme de sélection naturelle conduit à retenir les entreprises disposant de forts avantages compétitifs qualitativement orientés vers les modes de concurrence dominants.

La deuxième dimension, que les auteurs ont qualifiée de « *Quantitative* », est relative à l'intensité de la pression concurrentielle, c'est-à-dire la vigueur du mécanisme de sélection. Les caractéristiques du régime de concurrence résultent, pour une part, de la nature des conditions de base. Mais elles dépendent aussi des stratégies d'entreprises, qu'il s'agisse de tentatives délibérées de certaines firmes de modifier le régime de concurrence, dans un sens qui leur soit favorable, ou des effets in-intentionnés résultant de la confrontation des comportements individuels. Donc, c'est une double détermination du régime de concurrence (exogène par les conditions de base, endogène par les comportements d'entreprises).

d-2 Le régime de concurrence : un concept pivot.

Ces réflexions ont abouti, comme on l'a présenté plus haut, à un plan de travail qui se divise en six parties. Ces dernières respectent en effet, la contrainte de l'ordre heuristique et l'harmonisation des faits dans l'analyse des secteurs. Mais également, ce plan apporte du nouveau, le fait que le concept du ***régime de concurrence*** présente un ensemble d'indicateurs ou plutôt un garde fou, à partir duquel les entreprises doivent respecter l'adéquation avec les stratégies élaborées.

Donc ce nouveau déroulement va créer, sans doute, un certain dynamisme au sein du secteur qui se traduit par son évolution en permanence. Contrairement aux différents courants de l'économie industrielle, aucune détermination causale n'est postulée entre un ou plusieurs des champs identifiés.

La stabilité dynamique du système est assurée par la cohérence de l'articulation des champs, évoqués plus haut. Dans un univers en perpétuelle transformation et dominé par un temps irréversible, le régime de concurrence représente une stabilisation temporelle de l'organisation de l'industrie.

Chaque industrie est considérée comme un cas particulier et c'est la pluralité des possibilités d'articulations entre les champs, qui est privilégiée. Concrètement, dans certains cas, la structure va dominer les stratégies mais dans d'autres cas, ce seront les stratégies qui vont déterminer la structure. Dans d'autres cas encore, les conditions de base vont surdéterminer les autres champs, etc. Il n'est pas toujours assuré qu'une hiérarchie existe entre les champs, hiérarchie qui imposerait des contraintes aux champs dominés. L'hypothèse est que ces interactions sont spécifiques à chaque secteur. Le régime de concurrence d'un secteur identifie et qualifie le jeu des relations entre conditions de base, concurrence, comportements et performances.

d-3 Un modèle efficient pour la réalisation d'étude sectorielle.

Cette sous - partie tente d'élaborer un modèle d'un plan d'étude sectorielle, inspiré des travaux des chercheurs du domaine ; en l'occurrence les chercheurs du CREDOC (Centre de Recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) dont les composantes sont :

Les conditions de base. Les conditions de base représentent les conditions d'offre, de demande et de réglementation qui s'imposent à une firme désirant entrer sur le marché.

Les structures. L'étude des structures s'articule autour de trois axes primordiaux. En premier, elle traite de la caractérisation des entreprises, où on commence par le dénombrement des entreprises du secteur. La taille ainsi que le statut juridique des entreprises seront à l'ordre du jour, de même que l'identification des entreprises leaders, leur activité principale et leur spécialisation. Puis, l'analyse des structures s'intéresse au sujet de la concentration au sein du secteur, cette dernière se mesure par de nombreux indicateurs, corrélés entre eux ⁽³⁴⁾ tels que : l'indice Herfindal, Enfin, l'étude de la démographie des entreprises et leurs localisations.

Les comportements. L'étude de secteur doit comporter une analyse approfondie des stratégies d'entreprises. Chaque étude sectorielle s'efforcera alors de montrer comment les stratégies découlent des perceptions de l'environnement, de la poursuite de certains objectifs, et des types de compétences disponibles.

Le régime de concurrence. En premier lieu, il s'agit de mesurer l'intensité de la pression concurrentielle, à partir de la connaissance des conditions de base, de la configuration des structures et des stratégies mises en œuvre par les entreprises. En second lieu, et à partir des mêmes éléments, on doit se forger une idée du dosage des modes de concurrence.

Les performances. Menée au niveau global, à celui des groupes stratégiques ou des entreprises individuelles, l'analyse des performances doit permettre de

diagnostiquer la pertinence des choix stratégiques et l'adéquation des compétences aux spécificités du régime de concurrence.

Les stratégies d'adaptation. La finalité des stratégies d'adaptation réside donc dans le souci d'améliorer le degré de congruence entre les comportements de l'entreprise et les caractéristiques de son environnement concurrentiel ⁽³⁵⁾. Les comportements d'adaptation peuvent alors consister dans l'exploration de nouvelles stratégies, mais également dans l'interruption d'un mouvement stratégique, voire dans un retour à des options stratégiques passées dont la firme s'était progressivement éloignée (souci de ne pas persister dans une mauvaise direction) ⁽³⁶⁾.

4. L'analyse du régime de concurrence : une application répandue.

Cette méthodologie d'analyse a été largement utilisée dans le monde et en particulier en Europe. Grâce au dynamisme apporté et à sa vivacité, dus à l'interaction des différents champs d'analyse, les grands centres de recherche, de renommée internationale, s'y réfèrent, afin d'étudier les situations économiques des secteurs d'activité et pour y réguler les distorsions existantes. Donc que ceux soient, des Etats ou des firmes, l'outil est valide.

4.1 Modèles d'application de la démarche évolutionniste.

On tient, pour appuyer la pertinence de la démarche évolutionniste, à présenter certains travaux, qui ont réussi à effectuer des études sectorielles, en se basant sur l'approche évolutionniste et plus particulièrement l'analyse du régime de concurrence de certains secteurs, les résultats sont satisfaisants:

- l'analyse effectuée par le centre de recherche français CREDOC, publiée dans

la revue : Analyse sectorielle, sur le marché du livre à l'heure de la numérisation, dirigée par Philippe MOATI.(Mardi 8 février 2001) ⁽³⁷⁾.

- Analyse sectorielle: méthodologie et application aux technologies de l'information, par Christian Genthon en 2004, secteur des services informatiques. Un travail de recherche qui s'est appuyé sur les axiomes de la méthodologie évolutionniste pour analyser le secteur des services informatiques ainsi que l'industrie du logiciel en France. Le but de l'étude est de révéler les points faibles du secteur et de savoir les causes du retard accumulé par rapport aux USA.

- R&D, TIC et croissance économique en Belgique : analyse sectorielle. Effectuée par Bernadette Biatour, Jeroen ⁽³⁸⁾ Fiers Chantal Kegels, 2004. L'étude se demandait si les TIC, appuyés par la R&D, participaient à la croissance du PIB de Belgique et de voir la réalité des entreprises du secteur et dans quel environnement évoluent – elles ?

- Internationalisation et localisation des services : une analyse sectorielle et fonctionnelle appliquée aux firmes multinationales en Europe, par Loriane et Hatem ⁽³⁹⁾ en 2009.

4.2 Enjeux de réussite de la démarche « régime de concurrence » en Algérie.

L'auteur tentera, à travers son travail de thèse de doctorat ; en cours de réalisation, d'appliquer cette méthodologie pour analyser un secteur à fort potentiel, à savoir l'industrie pétrochimique. A travers ce secteur, la stratégie de la société SONATRACH vise au moins trois objectifs : valoriser les ressources hydrocarbures (Gaz naturel, Ethane, GPL, Naphta, Condensat, Fuel et Aromatiques), augmenter les exportations du pays et contribuer à une plus grande intégration de l'industrie nationale. Le but est, ainsi, de

mettre à la disposition du marché national les produits pétroliers, pour répondre à la demande actuelle et entraîner le développement de l'industrie de transformation.

La pétrochimie est la science qui s'intéresse à l'utilisation des composés chimiques de base, issus soit du pétrole, pour fabriquer d'autres composés synthétiques, soit du gaz naturel pour fournir des matières premières comme du méthane et de l'éthane. La pétrochimie est, par ailleurs, à l'origine de milliers de produits de la vie courante : matières plastiques, fibres synthétiques (polyester, nylon), caoutchouc, médicaments, cosmétiques, etc.

Le programme de la pétrochimie algérienne ambitionne de contribuer au développement industriel du pays, à travers un nombre important de projets prévus pour les 10 années avenir.

Le premier d'entre eux concerne le vapocraquage de l'éthane, prévu à Arzew, en partenariat avec la société française «Total SA», un projet d'une capacité de traitement de 1 400 000 tonnes/an d'éthane (en cours de réalisation). Un deuxième projet de méthanol est également prévu à Arzew, en partenariat avec le consortium ALMET, destiné à une production de un million de tonnes/an de méthanol. Le troisième grand projet d'ammoniac et d'urée à Arzew, presque fini, réalisé en partenariat avec la société égyptienne Orascom Construction Industries (OCI), est doté d'une capacité de production de 4 440 tonnes/jour d'ammoniac et de 3 450 tonnes/jour d'urée. Dans le même domaine, le projet ammoniac et urée à Mars El Hadjadj (Arzew), concrétisé en partenariat avec la société omanaise Suhail Bahwan Group Holding/SBGH), fournira une capacité de production de 4 000 tonnes/jour

d'ammoniac et 7 000 tonnes/jour d'urée. Et enfin, le projet ammoniac à Arzew, en partenariat avec la société espagnole Fertiberia, offrira une capacité de production de 3 300 tonnes/jour d'ammoniac.

Pour accompagner cette stratégie de la SONATRACH, afin qu'elle atteigne ses objectifs, il importe de choisir une des méthodes les plus pertinentes pour en assurer une certaine efficacité.

Notre thèse cherchera donc à appliquer un plan évolutionniste, où on fait passer les comportements et les conditions de bases de l'industrie pétrochimique, en Algérie, sous le filtre de la sélection en régime de concurrence. Cela permettra de rendre compte des mécanismes de fonctionnement de cette industrie, ainsi que de ses points forts et faibles.

Ce travail de thèse commence par une présentation méthodologique qui nous permettra d'étaler la position du secteur de la pétrochimie algérienne sur les différents champs d'analyse. On présentera, en termes de chiffres, les conditions de base (relatives à l'offre et la demande), les structures de marché et l'intensité concurrentielle, les stratégies adoptées et les performances, pour déboucher en finalité à qualifier le genre du régime de concurrence existant au sein de cette industrie. Ce diagnostic, ou cet état des lieux, nous donnera l'occasion, sans doute, de découvrir les déterminants de succès, liés à l'offre et à la demande, issus de la pétrochimie algérienne. Sur ce constat, et en tenant compte des conjonctures internationales, les recommandations aboutissant à l'intégration de ce créneau à l'économie mondiale pourront se réaliser d'une façon rationnelle.

Les enjeux de la pétrochimie sont nombreux (censée générer plus de 5

milliards de \$ dans les 05 années avenir), cependant, cette branche a été rendue obsolète de par une stratégie inappropriée, déroulée pendant plus de trente ans. La volonté politique, affichée ces derniers temps, pour relancer ce secteur est manifeste (avec une enveloppe de plus de 25 MDS de \$ entre 2008 - 2013 et une nouvelle loi sur les hydrocarbures, permettant l'ouverture du secteur aux partenaires étrangers), particulièrement pour ce type d'industrie prometteur, en

Natural gas spot prices (Henry Hub)



Source: Natural Gas Intelligence

En outre, la baisse vertigineuse des prix du gaz naturel sur les marchés internationaux (soit de 50% de Juillet 2010 à Janvier 2012, voir schéma ci-dessus), ainsi que l'autosuffisance des USA en Gaz naturel et la production du gaz schiste ou non conventionnel (les Etats-Unis sont le premier consommateur du gaz naturel, à raison de 23% de la consommation mondiale), ont changé les données et rendent les pouvoirs publics algériens un peu hésitants sur l'adoption de tous les mégaprojets, en amont et en aval, prévus pour les années avenir.

Politique qui n'a pas été, néanmoins, sans effets préjudiciables, puisque faute de construction de nouvelles raffineries, l'Algérie est devenue un gros importateur

terme de substitution à l'importation et même de substitution à l'exportation. Toutefois, avec les crises économiques et financières (conséquences de la crise des subprimes de Septembre 2008 et une volatilité accrue des marchés financiers), ainsi que le changement perpétuel de l'environnement (variation extrême du prix des matières énergétiques sur la marché, nouvelles techniques d'extraction gazière, nouveaux concurrents), l'engagement est de plus en plus timide.

de fuel sur la marché mondial (plus de 300 000 Tonnes/an, depuis 2010), au point de déstabiliser le prix de ce produit, face à une offre faiblement élastique. De même, en plus des contraintes du marché international suscitées (Crise financière et économique, baisse de la demande et des prix des produits pétrochimiques, nouvelle technique d'extraction gazière, nouveaux concurrents Américain et d'Asie du Sud-Est, etc...), l'Algérie, face aux exigences de l'Union Européenne/Accord d'Association et de l'OMC/Intégration, a du ouvrir à la concurrence, depuis 2010, le marché national de la distribution des carburants, fragilisant ainsi la position de Naftal face aux géants mondiaux tels Shell, Exxon, Total, Agip, etc...

L'évolution de la production nationale d'énergie

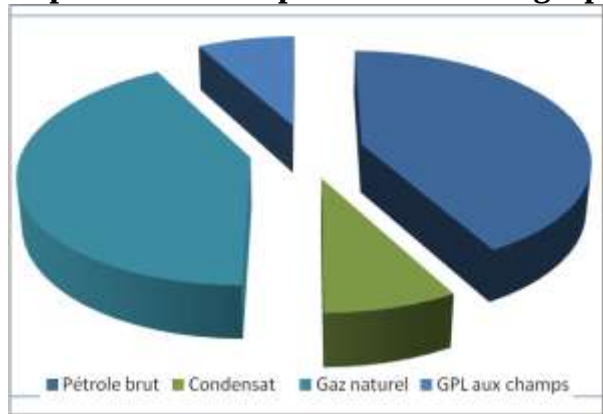
Production d'énergie (103 TEP)	2009	2010	TCA (%)
Energie primaire	165 220	162 648	-1,6
Energie dérivée	58 045	59 787	+3,0

Source : Bilan énergétique national de l'année 2010, Ministère de l'énergie.

Le tableau ci-dessus révèle à la fois une baisse de la production d'énergie primaire (-1,6%) et une progression de l'énergie dérivée (+3,0%), ce qui confirme, malgré tout, le dynamisme de l'industrie de transformation pétrochimique. Cette

évolution se voit encore plus confortée, ces dernières années, dès lors que l'Algérie exporte, maintenant, plus de GNL (Gaz naturel liquéfié) que des produits pétroliers (voir tableau et schéma ci-dessous).

Répartition des exportations d'énergie primaire



Répartition des exportations d'énergie dérivée

Produits exportés	Part en pourcentage
GNL	54%
Produits pétroliers	46%

Source : Bilan énergétique national de l'année 2010, Ministère de l'énergie.

Pour toutes ces raisons, le choix s'est orienté vers l'adoption de cette méthodologie que l'on estime la plus appropriée, pour mieux cerner et identifier les modes de bon fonctionnement d'un secteur aussi important tel celui de la pétrochimie. Les enjeux semblent être majeurs et on ne doute pas que cette stratégie puisse relancer la diversification de l'économie algérienne.

Conclusion.

L'approche évolutionniste est plus qu'une théorie d'économie industrielle, elle a innové en matière d'analyse du fonctionnement et du dynamisme

sectoriel, et constitue aujourd'hui une source importante d'enrichissement de la méthodologie des études sectorielles. Son noyau demeure dans le concept du régime de concurrence dont il exige un passage des comportements par un filtre, qui mène à un vecteur de performances subjectives. Les entreprises les mieux adaptées à ce mode de sélection enregistrent les meilleurs résultats; les moins adaptées rencontrent des difficultés d'équilibre et peuvent être contraintes de quitter le marché.

Par sa conception systémique et dynamique des mécanismes de marché, cette vision du fonctionnement du secteur autorise une meilleure localisation des

moteurs de son évolution. Cette approche mène ainsi à un dynamisme perpétuel, au sein des secteurs, et incite les chercheurs à s'en servir pour mieux saisir le fonctionnement des secteurs économiques. L'étude du secteur pétrochimique algérien

sera, dès son achèvement, la première application de la méthodologie du régime de concurrence, en Algérie, et elle ne sera pas la dernière car nombreux sont les secteurs nécessitant l'adoption d'une telle démarche, au niveau national.

Notes et références Bibliographiques.

- 1- http://fr.wikipedia.org/wiki/Analyse_sectorielle
- 2- Genthon. Ch, (2004) « Analyse sectorielle : Méthodologie et application aux technologies de l'information », Edition l'Harmattan, Paris.
- 3- Brandt. J, (1988) « La filière comme méso –système », Traité d'économie industrielle, Economica, Paris.
- 4- Humbert. M, (1989) « La mise en scène », Revue les Tiers –Nations en mal, Paris.
- 5- Perroux. F, (1980), « Commerce entre grandes firmes ou commerce entre nations », Presse Universitaire de Grenoble, pp.44.
- 6- Lautier. M, (1997) « Dynamiques des structures industrielles et développement », Thèse de Doctorat en sciences économiques, obtenue à l'université UPMF – Grenoble.
- 7- Ménard. C, (1990) « L'économie des organisations », la découverte, pp 62, Paris.
- 8- Krugman. P, (1981) « *Intraindustry Specialization and the Gains from Trade* », dans *The Journal of Political Economy*, vol. 89, No. 5., octobre 1981, pp. 959-973
- 9- Bain. J. S, (1959) « *Industrial Organisation* », Edition Jhon Wiley & Sons, New York.
- 10- Mason E.S., (1939) « *Price and Production Policie of Large-Scale Enterprises* », dans *American Economic Review*, vol. 29, n°1, March 1939.
- 11- Bain. J. S, (1956) « *Barriers to new competition* », Harvard University Press, Cambridge, Mass.
- 12- Moati. PH, (1995) « Méthode d'étude sectorielle », Vol n°1, Cahier de CREDOC n°70, par
- 13- Scherer. F. M, (1970)« *Industrial Pricing: Theory and Evidence*», Rand McNally College Pub Co.
- 14- Hotelling. H, (1929) « Stability in Competition», *Economic Journal*, vol. 39, pp. 41-57.
- 15- Encaoua, (1989) « Différentiation des produits et structures de marchés :un tour d'horizon », *Annales d'Economie et de Statistique*, pp.53.
- 16- Moati, 1995, op, cit, pp- 46.
- 17- Jacquemin, (1989) « Les enjeux de la nouvelle économie industrielle », *L'Actualité Économique*, Revue d'analyse économique, vol. 65, n°, 1, mars 1989.
- 18- Encoua, 1989, op, cit, pp - 61.
- 19 - Hayek. F, (1953) « *Scientisme et sciences sociales* », Edition Plon, Paris.
- 20- Hodgson. G. M, (1993) « *Economics and Evolutions* », Pol. Press, Cambridge, 1993.
- 21- Nelson R.R., Winter S.G, (1982) « *An Evolutionary Theory of Economic Change* », the Belknap Press of Harvard University Press, Cambridge Mass.
- 22- Moati. PH, (2003) « Esquisse d'une méthodologie pour la prospective des secteurs : Une approche évolutionniste », Cahier de recherche n°187, par CREDOC, Octobre 2003.
- 23- Bottazzi. G. Dosi. G, Rocchetti G (2001) « *Modes of Knowledge Accumulation, Entry Regimes and Patterns of Industrial Evolution* », *Industrial and Corporate Change*, vol. 10, n°3, pp. 609-638.
- 24- Moati, 2003, op cit, pp – 54.
- 25- Silverberg. G., Dosi. G, Orsenigo. L, (1988) « *Innovation, Diversity and Diffusion: A Self- Organisation Model* », *Economic Journal*, vol. 98, n°393, pp. 1032-1054.
- 26- Moati, 1995, op, cit, pp – 57.
- 27- Moati, 1995, op, cit, pp – 58.
- 28- Yildizoglu. M, (2009) « Approche évolutionniste de la dynamique économique », Cahier du GREThA n° 16 – 2009.
- 29- Porter. M. E, (1982) « Choix stratégiques et concurrence : techniques d'analyse des secteurs et de la concurrence dans l'industrie», Economica, Paris.
- 30- Genthon, 2004, op, cit, pp – 18

31- Encoua, 1989, op, cit, pp –.96.

32- Moati. PH, (1997) « Méthode d'étude sectorielle », Vol n°3, Cahier de recherche n°109 – Novembre 1997, par CREDOC.

33- Angelier. J. P, (2002) « Economie industrielle : une méthode d'analyse sectorielle », Edition PUG .Grenoble.

34-Curry. B & George. K. D, (1983) « Industriel concentration : A survey », Journal of Industrial Economic, vol 31, n°3, Mars, pp 203-255.

35- Levitt B & March. J, (1988) « Organizational Learning », *Annual Review of Sociology*, vol.14, pp.319-340.

36- Ginsberg. A & Baum. J.A.C, (1994) « Evolutionary Processes and Patterns of Core Business Change », in J.A.C. Baum, J.V. Singh (eds), *Evolutionary Dynamics of Organizations*, Oxford University Press, New York, pp. 127-151.

37- Moati. PH, (2001) « Les stratégies d'adaptation des entreprises : Eléments d'analyse », Cahier de recherche n°160, par CREDOC, pp. 88-98, Octobre 2001.

38- Biatour. B & Fiers &. Kegels. Ch, (2004) «R&D, TIC et croissance économique en Belgique analyse sectorielle », Edition numéro spécial du Bureau Fédéral du Plan – Belgique.

39-Hatem. F & Loriane. Py, (2009) « Internationalisation et localisation des services : une analyse sectorielle et fonctionnelle appliquée aux firmes multinationales en Europe », *ÉCONOMIE ET STATISTIQUE* N° 426, 2009.